

DÉCONDITIONNEMENT

Qu'est ce qu'un déconditionneur ?

On entend par équipement de déconditionnement toute machine permettant de traiter un flux de biodéchets emballés pour séparer le contenu organique des contenants en l'épurant autant que possible de toutes matières non fermentescibles. Ces lignes ne sont pas obligatoirement vouées à traiter uniquement des flux emballés. L'objectif peut être l'épuration de tout type de flux de biodéchets qui contiendrait des résidus non organiques.

Le déconditionneur, incluant un broyeur, permet également de satisfaire à l'exigence de taille maximale de 12 mm pour les particules de SPAn C3 à hygiéniser.

L'extraction de la matière organique est réalisée via un équipement qui génère d'un côté une « soupe » destinée à la méthanisation et de l'autre, un flux d'indésirables destiné à l'incinération ou à l'enfouissement.



Quels coûts ?

le **prix du déconditionnement** observé se situe **entre 35 et 72 €/t** - ADEME 2021

le coût du traitement des biodéchets emballés (déconditionnement, méthanisation de la matière organique et traitement des refus compris) est estimé entre **75€/t et 90 €/t** - ADEME 2016

Etudes « Les solutions de déconditionnement des biodéchets emballés et leurs performances » - ADEME 2016 et 2021

Broyage/séparation : la séparation se fait lors du broyage. Il s'agit de la technologie la plus répandue, notamment pour les petites capacités.

Compression : la séparation se fait après broyage par un équipement compresseur.

Hydromécanique : la séparation se fait pendant ou après le broyage dans un pulpeur. Cette technologie est peu répandue en France.



Déconditionnement, quelle réglementation ?

- Le déconditionnement de biodéchets est classé sous la rubrique 2791 de la nomenclature des ICPE relative aux installations de traitement de déchets non dangereux;
- Un décret est en cours (prévue pour début 2023) pour la création d'une nouvelle rubrique 2783** propre aux activités de déconditionnement des biodéchets conditionnés par un emballage non compostable, non méthanisable ou non biodégradable afin d'encadrer cette pratique;
- Les biodéchets emballés ayant été déconditionnés peuvent être traités conjointement avec les biodéchets ayant fait l'objet d'un tri à la source, sous réserve de permettre une valorisation de qualité élevée;
- Une installation de déconditionnement doit disposer d'un agrément sanitaire obtenu auprès de la DDPP.

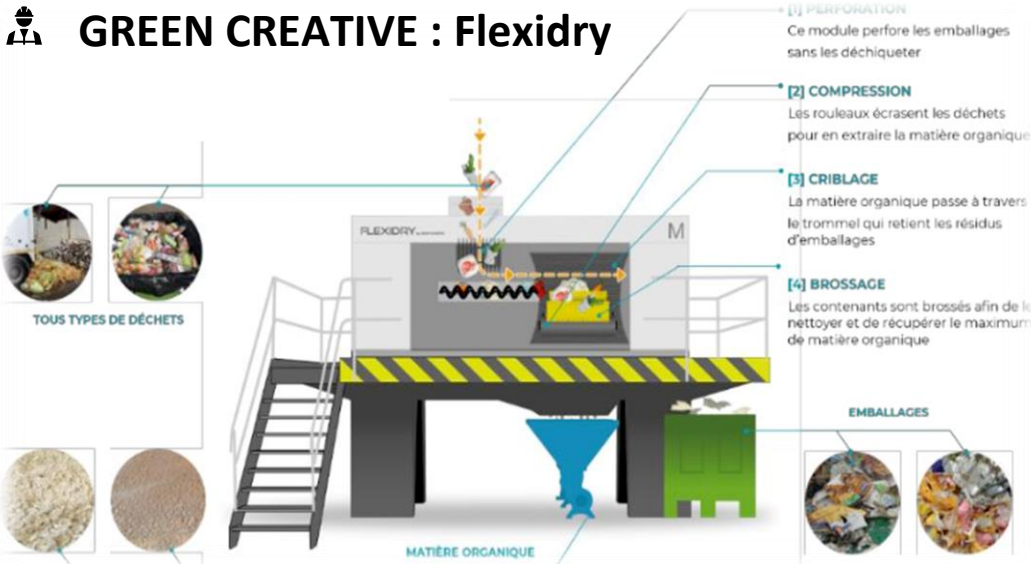


Quelles exigences sur le site ?

- Mise en place d'autocontrôles afin de surveiller le respect du règlement CE n°1069/2009;
- Écriture et maintien de procédures d'Analyse des Dangers et Maitrise des Points Critiques;
- Aménagement du site de façon à garantir la séparation totale entre les différentes catégories de SPAn, de la réception à l'expédition des matières;
- Présence d'une aire couverte pour la réception et l'expédition des SPAn sauf s'ils sont déchargés au moyen d'équipements empêchant la propagation de risques pour la santé publique et animale;
- Établissement facilement nettoyable et désinfectable. Sols permettant l'évacuation facile des liquides;
- Installations appropriées à disposition du personnel (toilettes, vestiaires, lavabos);
- Mise en place d'un plan de lutte contre les nuisibles;
- Entreposage à température contrôlée avec surveillance et enregistrement de ces températures;
- Installations adaptées pour nettoyer et désinfecter les conteneurs, récipients et véhicules en contact avec les SPAn.

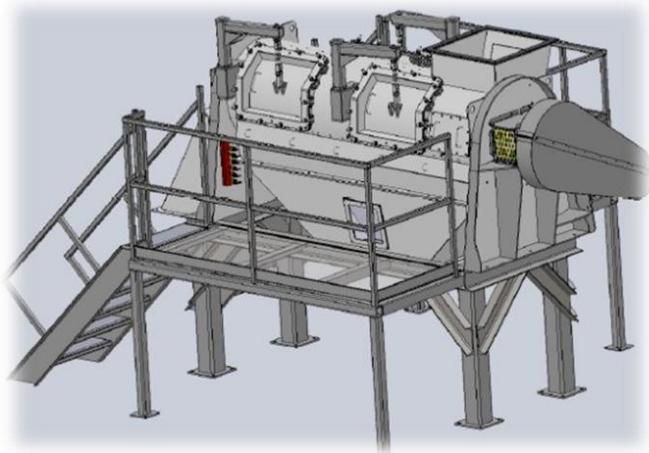
Quelques modèles et fabricants de déconditionneurs

GREEN CREATIVE : Flexidry



- Une trentaine d'équipements installées en France depuis 2014.
- Toute typologie d'emballage gérée hormis le verre
- De 3 à 10t/h selon la typologie d'emballage
- Prix de la ligne complète : 480 000€

HANTSCH : Turbo Separator



- Prix de la ligne complète : 546 500€
- Coûts de fonctionnement électriques estimés à 0,6€/t traitée.
- Entretien journalier 30mn 1 personne + entretien hebdomadaire 1h 1 personne.
- Budget pièces de rechange : 65 000€ pour 5 ans.
- Indésirables pour le bon fonctionnement : objets rigides tels que le bois, pièces métalliques et os, bidons plastiques > 5L, produits congelés, sacs > 100L, films étirables, cerclage palettes, filets.
- Indésirables pour la qualité de la soupe (se retrouvent dedans): verre, céramiques, coquilles, produits non alimentaires et biocides.

MAVITEC : Paddle Depacker System



- Jusqu'à 30m³/h. Pour des produits de supermarché, 12 à 20t/h.
- Prix de la ligne complète installée par MAVITEC: 298 800€
- Consommation électrique estimée: 44kWh.
- Consommation d'eau : 1-2m³/h.
- Maintenance/SAV complet: 7 100€/an.
- À éviter: le verre.